

A mon avis, si le Fort Saint-Joseph était restauré et si on reconstituait sur les lieux les manœuvres des soldats britanniques, l'arrivée du messager de Brock de Penetanguishene, le rassemblement des Indiens, des voyageurs et des marchands, le départ du capitaine Roberts et de ses hommes pour l'île de Mackinaw, cet endroit deviendrait l'une des plus importantes attractions touristiques du pays, sans vouloir déprécier Upper Canada Village, le fort Henry de Kingston ni la relève de la garde à Ottawa.

C'est son opinion, monsieur l'Orateur, et j'abonde dans son sens.

Ce fort offre des possibilités extraordinaires. A l'avenir plusieurs travaux seront nécessaires, notamment la reconstruction du blockhaus. Le ministre a plus ou moins donné son approbation et d'ici deux ou trois ans ces travaux seront ordonnés et la reconstruction du blockhaus sera effectuée. Il me semble que ce site remarquable est plutôt éloigné de la route 17 et les gens qui parcourent 25 à 30 milles pour voir le Fort St-Joseph pour n'y trouver que des ruines nous adressent souvent des critiques. Grâce à l'aménagement du centre d'accueil et d'interprétation et finalement la reconstruction du blockhaus et de la palissade, le visiteur de passage qui ne s'intéresse à l'histoire qu'en général, particulièrement les étudiants qui s'y rendent, ne verront pas simplement des ruines.

Je crois que l'an dernier, le nombre de visiteurs s'est accru sensiblement. Environ 11,000 personnes ont visité les ruines du Fort St-Joseph en 1975 et le nombre s'accroît au fil des ans.

● (2010)

Les historiens de Parcs Canada se heurtent à une difficulté: retrouver un plan de construction authentique du fort. Ils ont bien le plan original, mais les matériaux qui furent livrés pour la construction du fort n'y correspondent pas exactement. Les historiens soupçonnent donc d'après ces preuves et les découvertes archéologiques que le fort n'a probablement pas été construit exactement selon le plan qu'en avaient tracé les architectes de Sa Majesté. Des recherches sur l'original sont en cours et nous espérons que le fort pourra être reconstruit d'ici deux ou trois ans.

Il importe à mon avis qu'on poursuive les fouilles archéologiques dans un lieu historique de l'importance de celui-ci. C'est très intéressant aussi bien pour les touristes que pour les historiens. On y a déjà fait des fouilles archéologiques l'année dernière. On y a découvert juste à l'extérieur du fort, des huttes de commerçants, des ruines et des fondations. Les travaux se poursuivent sans arrêt même pendant les visites des historiens et autres visiteurs. Il importe, naturellement, que les ruines soient stabilisées au fur et à mesure qu'on les découvre.

Je répète qu'il présente beaucoup d'intérêt, non seulement du point de vue militaire et historique, mais du point de vue du commerce des fourrures et des comptoirs de traite de la société qui avait établi un poste de traite à cet endroit du temps du Fort Joseph au 19^e siècle. Il me semble également qu'il faut aménager cet endroit du point de vue de la nature. Comme je l'ai déjà dit, ce site compte plus de 600 acres. Il y a d'excellentes possibilités d'aménager des sentiers et des pistes permettant aux gens d'admirer les diverses plantes, les animaux et les oiseaux vivant en cet endroit, qui était un ancien sanctuaire d'oiseaux.

Le troisième domaine qu'il importe, à mon avis, d'aménager en vue du tourisme, ce sont les plages et les zones réservées aux pique-niqueurs.

D'après mes brèves remarques, il devient évident que le Fort Joseph n'est pas seulement un lieu historique très important mais qu'il permettrait d'enseigner aux étudiants l'histoire du

Sites historiques

Canada. Je crois que lorsqu'il sera tout à fait aménagé et doté d'un personnel, il pourra être l'un des centres touristiques les plus importants de l'Ontario ou même du Canada.

Je veux exprimer ma reconnaissance au ministre, par l'entremise de son secrétaire parlementaire, ainsi qu'au ministère pour les initiatives qu'ils ont prises en vue d'aménager le Fort Saint-Joseph. J'espère qu'ils continueront l'aménagement de ce lieu historique des plus importants.

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de pouvoir parler ce soir de la loi sur les lieux et monuments historiques ainsi que des amendements que le gouvernement voudrait y apporter. En règle générale, la plupart des députés sont d'accord avec cette loi, mais comme le signalait le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) plus tôt aujourd'hui, les occasions que nous avons de parler des lieux historiques sont assez rares, de sorte que nous considérons comme un privilège de pouvoir en parler.

Je ne m'arrêterai pas ce soir sur cette belle circonscription de Battle River ni sur la nécessité d'y aménager des lieux historiques nationaux. Sans doute tous les députés aimeraient-ils s'y rendre un jour, comme je les y invite, mais il y règne actuellement une situation ridicule qui n'a sans doute été voulue ni par le gouvernement ni par le ministère. Elle résulte d'un article du règlement régissant les lieux et monuments historiques. Je profite de l'occasion pour la signaler à la Chambre et surtout au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui est chargé des parcs nationaux et des lieux historiques.

Je me réjouis de voir que le secrétaire parlementaire est présent de même que le ministre d'État chargé de la santé et du sport amateur (M^{me} Campognolo), car je crois que mes observations intéressent ces deux ministères. L'article du règlement que je voudrais signaler à leur attention interdit de pratiquer le camping dans un lieu historique national. Il s'agit là essentiellement d'une disposition sur laquelle je serais d'accord. Quand il s'agit d'un fort, d'une vieille église ou d'un vieux cimetière, on ne tient certes pas à ce que les gens se rendent dans ces lieux pour camper. J'aimerais cependant vous faire le récit d'un incident survenu dans ma province de l'Alberta, où l'on s'intéresse beaucoup à la pratique du kayak et à la descente des rapides. Pour pratiquer ces sports, il faut aller en plein dans les rapides et s'exercer à faire des tonneaux dans son kayak.

J'ai déjà eu le privilège d'appartenir au club sportif des Edmonton Kayakers. L'un des endroits les plus populaires de la province de l'Alberta où pratiquer ces sports se trouve près de Red Deer, à l'ouest de Rocky Mountain House. On y trouve un parcours intéressant depuis Rocky Mountain House dans la direction des montagnes jusqu'au village de Horburg, soit une distance de 20 milles, qui comporte huit descentes ou rapides.

En 1966, le Calgary Canoe Club, le Red Deer Canoe and Kayak Club, le Edmonton Whitewater Kayak Club et les Northwest Voyageurs ont réuni leurs ressources et leurs efforts pour nettoyer une bonne partie d'une plaine d'inondation sise en bordure de la rivière Saskatchewan-Nord. On y aménagea un terrain de camping. L'approvisionnement en eau était assuré par les rapides Brierly et Fisher juste en face. C'était évidemment un endroit merveilleux. Fait intéressant, on en a fait depuis lors un lieu historique national. Je suis heureux que l'on y trouve encore les traces du passage de l'expédition